

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 07 janvier DE L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ à 18h30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance au centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente,

Etaient présents : MM Eric HEBERT, Dominique LEGO, Christophe THIESSE, Benoît BALUT, Christophe COPLO
Mmes Inci ALTUNTAS, Sylvie CARDONA-GIL, Annick GASCHER, Catherine DUVALLET, Pascale DUMONTIER,

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : MM Marc-Antoine JAMET, Lahsaine AIT BABA,
Mmes Catherine BATAILLE, Brigitte ROIX

Absents non excusés : MM. Thomas BOUREZ, Patrick HUON,

Avai(en)t donné pouvoir :

**Mme Catherine DUVALLET
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.**

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : Mme Sonia ROSSIGNOL

DATE DE SÉANCE

07 janvier 2025

DATE DE CONVOCATION

18 décembre 2024

DATE D'AFFICHAGE

09 janvier 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE

16

PRESENTS

11

PROCURATION(S)

VOTANTS

11

La Vice-présidente certifie que la présente délibération a été télétransmise à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité
le :

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

La Vice-présidente

Délibération n° 4

CITÉ ÉDUCATIVE : RÉPARTITION DES CRÉDITS 2024

Subventions aux associations et établissements publics

Officiellement labellisée « cité éducative » depuis le 29 janvier 2022, la commune de Val-de-Reuil poursuit sa dynamique innovante en matière éducative lancée depuis la fondation de la collectivité comme Ville Nouvelle.

Dans cette logique, avec des dispositifs de plus en plus nombreux et des partenariats croissants, il était fondamental de formaliser une ambition politique claire et un plan d'action partagé par l'ensemble des acteurs du monde éducatif. L'objectif de la cité éducative n'est pas d'être un dispositif de plus, mais l'occasion de mieux coordonner et renforcer l'existant.

En ce sens, la cité éducative repose sur 3 axes qui sont :

- Conforter le rôle de l'école,
- Travailler la continuité pédagogique,
- Ouvrir le champ des possibles.

Pour l'année 2024, la subvention d'un montant de **173 160€** est proposée d'être répartie sur ses crédits comme suit, en cohérence avec les demandes des porteurs de projet :

Subventions aux établissements publics :

1 –Ecole du dehors– Ecole maternelle Louise Michel

Les élèves de nos quartiers ne connaissent que peu leur environnement. De nombreux élèves passent des heures sur des écrans en tout genre. La découverte de leur environnement proche leur permettrait de s'ouvrir vers l'extérieur et ainsi, faire des élèves des citoyens actifs du respect de l'environnement et du développement durable. Le projet se décline dans toutes les écoles de la ville avec différents niveaux au sein de chaque école permettant de faire bénéficier à un maximum de jeunes ce rapport à la nature.

Subvention : 10 200€

2 – Carnets de voyages sensoriels - Ecole Les Dominos

Accompagnés d'un écrivain, les élèves de Val-de-Reuil parcourent le territoire. Lors de leur arrivée sur les lieux identifiés ils sont invités à écrire, filmer, enregistrer une carte postale sonore, dessiner, photographier et exprimer leur sensation sur les lieux afin d'en faire une photographie sensorielle à l'instant T. Les classes participantes se rencontrent pour partager leurs lieux d'études et une exposition sensorielle aura lieu en juin. Les classes de CM des Dominos, de Victor Hugo et de Louise Michel participent au projet.

Subvention : 3 500€

3 – Forum EMI - Ecole Les Dominos

L'éducation aux médias se décline en plusieurs temps :

Sensibiliser les adultes et formateurs pour construire un comité de pilotage.

Ritualiser l'éducation aux médias dans les classes avec des actions de sensibilisation.

Produire des informations avec les élèves en utilisant différents médias.

Favoriser les débats et l'argumentation.

Organiser un événement ponctuel (Forum EMI 2024) associant les élèves du premier et du second degrés pendant la semaine de la presse.

Établissements concernés : écoles primaires, collèges, lycée, CFAIE, centre de loisirs.

Subvention : 8 000€

Tableau récapitulatif des subventions Cité éducative 2024 aux établissements publics :

Subventions établissements scolaires		
Ecole maternelle Louise Michel	Ecole du dehors	10 200,00 €
Ecole Les Dominos	Carnets de voyages sensoriels	3 500,00 €
Ecole Les Dominos	Forum EMI	8 000,00 €
Total		21 700,00 €

Subventions au CCAS de Val-de-Reuil :

4 – Orthophoniste - CCAS

L'orthophoniste interviendra tous les vendredis sur le temps scolaire. Elle assurera le suivi également sur la première semaine des congés, exceptés les congés de fin d'année.

Matinée : 4h de consultation (une consultation = 30 minutes) pour les élèves identifiés via le protocole OLC3 qui a fait l'objet cette année d'une réécriture par le département d'orthophonie pour le rendre encore plus sensible dans le dépistage.

- Après-midi : 3h de partenariat étroit par le biais du PRE pour la prise en charge de jeunes nécessitant un bilan orthophoniste notamment en vue d'une prise en charge MDPH.

Subvention : 10 000€

5 – Le CLAS « Mamma Mia » - Service Réussite Educative

L'action touche des élèves du CLAS, de la chorale ainsi que de l'atelier Ukulélé et la 4ème SEGPA du Collège Alphonse Allais. Ces jeunes préparent le Festival Choral qui aura lieu en mai 2024. Au-delà de l'écriture de chansons avec leurs enseignants et des professionnels, ils assureront la communication et une captation audiovisuelle de l'évènement avec un accompagnement de la Cyber base. Des ateliers musicaux sont prévus autour de Mamma Mia, avec des ateliers cinéma ainsi que la visite du Louvre et du spectacle Mamma Mia au Casino de Paris le 18 avril 2024, Une projection finale ainsi qu'une restitution de la captation vidéo auront lieu en juin 2024.

Subvention : 4 000€

6 – Lutte contre la précarité menstruelle - Service Réussite Educative

La précarité menstruelle est la manifestation d'une grande inégalité entre les femmes et les hommes et prend racine dans les représentations culturelles, sociales, religieuses et historiques que nous avons des règles depuis des millénaires. L'enjeu principal de ce projet est de sensibiliser les jeunes aux questions des règles et de la précarité menstruelle au travers d'une introduction au fonctionnement des règles et des croyances.

Sur l'année scolaire 2024/2025 Un atelier de 1h à 2h. Partie 1 : Faisons connaissance (présentation de l'association « Règles élémentaires », de ses objectifs et de la tonalité de l'atelier Partie 2 : Présentation du cycle menstruel, comment réagir (point de vue des filles et des garçons) ?

Subvention : 7 000€

7 – Séjours adaptés - CCAS

Permettre une ouverture vers l'extérieur, un accès à la culture, une activité sportive. Favoriser la sociabilisation et les habiletés sociales dans plusieurs contextes.

C'est un séjour loisir mais qui reste éducatif via les activités proposées et les encadrants choisis.

Il permet de gagner en autonomie et d'évoluer dans une contexte extra familial, de participer à des séjours du droit commun tout en étant adapté à ses particularités

- Lieu : Pleine-Sève proche de Saint Valéry en Caux
- Durée du 05/08 au 09/08

Subvention : 5 760 €

Tableau récapitulatif des subventions Cité éducative 2024 au CCAS de Val-de-Reuil :

Subventions au CCAS		
Service Réussite éducative	Orthophoniste	10 000,00 €
Service Réussite éducative	Mamma Mia	4 000,00 €
Service Réussite éducative	Lutte contre la précarité menstruelle	7 000,00 €
Service Social	Séjours adaptés	5 760,00 €
Total		26 760,00 €

Subventions à la ville de Val-de-Reuil :

8 – Enflammons-nous avec le sport en ACM –Service Enfance-Jeunesse

Dans le cadre de l'année olympique le projet prévoit notamment la mise en place de différents ateliers par des éducateurs sportifs (ETAPS, USEP, clubs sportifs, ...). Une sensibilisation au handisport est notamment prévue dans ce cadre avec l'ADAPEI 27 et le CDH27. Le service enfance jeunesse souhaite mettre en place des olympiades en partenariat avec les écoles et les parents d'élèves élus. Des initiations à différents sports seront proposées (échasses urbaines, escrime, ...) sur le temps des vacances scolaires.

Subvention : 7 000 €

9 – Nations et créations – Service Enfance-Jeunesse

A Val-De-Reuil, faire Nation s'entend comme l'illustration d'une communauté de destins composée d'hommes et de femmes caractérisée par la conscience de son unité et de sa volonté de vivre en commun.

Le projet Nation et Créations poursuivra cette ambition en direction des 60 origines qui composent le Quartier Politique de la Ville. (QPV)

Les objectifs culturels du projet :

- Partie 1 : Le défilé des cultures : où 60 habitants du QPV témoigneront de la richesse culturelle présente sur la ville sera mise en avant.

- Partie 2 : Le défilé des créations 30 habitants du QPV mettront en valeur les techniques de ré emploi en s'inspirant des préceptes de l'économie circulaire.

Partie 3 : Le défilé Nation dans lequel, il s'agira pour 60 habitants du QPV de témoigner par un vêtement, une création, une attitude de l'apport de l'intégration, de ce qui fait République au sein de notre Nation.

S'appuyant sur cette dynamique globale, chaque acteur local sera amené tout en ayant le loisir de témoigner de son ancrage culturel à réfléchir à ce qui, pour lui, illustre ce qui fait Nation.

Subvention : 10 000 €

10 - Jardin d'été - Service missions prospectives et transversales

La Commune de Val-de-Reuil met en œuvre depuis 4 ans des programmes d'animation de proximité pendant la période estivale. Ce dispositif d'animation de la vie sociale, culturelle, sportive mais aussi ludique s'adresse aux familles rolivaloises qui n'auront pas l'opportunité de partir en vacances.

Les évaluations montrent que ces interventions publiques contribuent au déroulement d'un été serein, au climat social apaisé. A travers des enjeux de continuité éducative et culturelle, il s'agira de proposer des animations ludiques, culturelles et populaires qui évoqueront l'idée d'un ailleurs et contribueront au développement de l'imaginaire et de la rêverie.

Derrière cette dynamique, c'est l'ensemble des acteurs locaux, services municipaux (enfance, jeunesse, familles, sports, médiathèque, pôle numérique, environnement), acteurs associatifs (LS4J, Anymania, ACCRI, le RERS...) et prestataires extérieurs qui œuvreront au développement éducatif culturel et social de la Commune.

Subvention : 30 000€

11 – Conseil municipal des Jeunes – Service Affaires scolaires

Le CMJ, c'est 33 jeunes du CM1 à la 5ème qui se réunissent régulièrement sous forme de commission.

Différentes actions ont été portées sur le territoire (ateliers intergénérationnels à l'Espages, projections cinématographiques, visites de chantier, semaine de la bienveillance...) L'idée étant de permettre aux CMJ de travailler autour de ces actions, formation, petit matériel mis à disposition, mais aussi de participer à diverses prestations avec le cinéma, les clubs sportifs, CDH 27, Epireuil, les Restos du Cœur, etc.)

Subvention : 3 270€

12 – Séjours jeunes – Service Enfance-Jeunesse

Une demande orientée sur trois thématiques travaillées avec les jeunes de 15 à 17 ans :

- L'itinérance (mobilité, développement durable et sport santé)
- Le devoir de mémoire (concernant 2 séjours en itinérance dont un de Val-de-Reuil aux plages du Débarquement)
- Le développement de projet par les jeunes (les séjours jeunes seront co construits avec les jeunes)

Subvention : 10 000€

13 – A vos droits jeunes citoyens – Service Enfance-Jeunesse

Le projet touche les temps d'animation sur les différents temps d'accueil loisirs en péri et extrascolaire : le fil rouge du projet est la mise en place d'action autour des droits de l'enfant sur le principe "Un droit, un mois". Plusieurs actions viennent concrétiser ce projet citoyen avec la réalisation d'un film autour du harcèlement en lien avec le CRIJ, une formation des animateurs sur le harcèlement, la participation au festival de l'éducation sur le champ du handicap, la clean walk de sensibilisation autour des déchets, projet inter-structures et également un rallye citoyen. Les actions se dérouleront sur les différentes structures de la ville.

Subvention : 4 400 €

14 -Potageons nous–Service Enfance-Jeunesse

Projet participatif qui vise à promouvoir l'écologie sous un format ludique. L'idée est de mettre en place différents outils notamment sur la sensibilisation du tri des déchets, la récupération des déchets compostables et la création d'un espace de travail autour des activités environnementales avec la mise en place d'un potager incluant une serre de semi et un espace biodiversité.

La venue de professionnel de l'environnement permettra de mettre en place des animations conjuguant l'art et la nature avec CADERE le Centre d'Education à l'Environnement en s'appuyant également sur les différents services de la ville. Les balades en forêt, aux bords de l'Eure et sur l'Ile du Roi constitueront une immersion totale dans la nature et une découverte du territoire locale. Le partenariat avec l'association des jardins familiaux et des Hauts Prés sera l'occasion d'échanger des savoirs sur les techniques de plantations et de semis. A ceux-ci s'ajoute l'association des Cocottes pour renforcer la sensibilisation sur le tri des déchets.

Subvention : 5 500 €

15 – Astrolabe – service Culture

Après réhabilitation de l'Astrolabe l'idée est de proposer des interventions d'Alain Le Boucher auprès de différentes classes de Val-de-Reuil pour aborder les notions d'espace, de temps, mais aussi les objectifs et l'usage de l'œuvre. Il est proposé également que les élèves puissent venir observer et échanger avec ce sculpteur et informaticien pendant les travaux. Une dizaine d'interventions en classe sont prévues.

Subvention : 5 110 €

16 – Poste de coordonnateur- Ville

Le coordonnateur de la cité éducative est directement rattaché à la responsable du service missions prospectives et transversales. Il travaille étroitement avec les partenaires de la Cité éducative au sein de la cellule de coordination de la cité éducative. Il est l'animateur de proximité du dispositif. Il assiste les chefs de projets opérationnels dans l'animation quotidienne du dispositif, il participe à l'administration et au suivi budgétaire de la cité éducative, il accompagne les porteurs de projets, assure la coordination de projets ciblés et réalise l'évaluation de la cité éducative.

Subvention : 40 000 €

17 – Émancip'Actions – Service Jeunesse

L'ouverture de la structure Info Jeunes Val-de-Reuil est prévue en novembre 2024, dont les missions principales sont (Accueillir, Informer, Orienter), le projet Émancip'Actions a vocation à compléter l'offre de service de la Structure Info Jeunes à travers la mise en place d'ateliers collectifs au sein de la structure et hors les murs, programme d'actions visant l'émancipation et l'accompagnement des 14-25 ans. Les ateliers collectifs seront mis en place selon les thématiques identifiées par les jeunes en entretien individuel ou par les élus, services et acteurs du réseau partenarial.

Subvention : 8 000 €

18 – Nutrition infantile – Service Petite enfance

Organisation d'une rencontre sous forme de café-parents pour échanger sur les habitudes alimentaires, les connaissances des produits de saisons et répondre aux divers questionnements, dans un deuxième temps, 2 ateliers de découverte de recettes et dégustation autour des fruits ou légumes de saison. (Automne 2024-Hiver/Printemps 2025)

Cette action est animée par une diététicienne et formatrice en nutrition précaire.

Subvention : 1 420 €

Tableau récapitulatif des subventions Cité éducative 2024 à la ville de Val-de-Reuil :

Subventions ville Val-de-Reuil		
Ville	Enflammons nous avec le sport en ACM	7 000,00 €
Ville	Nations et créations	10 000,00 €
Ville	Jardins d'été	30 000,00 €
Ville	Conseil Municipal des Jeunes	3 270,00 €
Ville	Séjours jeunes	10 000,00 €
Ville	A vos droits jeunes citoyens	4 400,00 €
Ville	Potageons nous	5 500,00 €
Ville	Astrolabe	5 110,00 €
Ville	Ingénierie	40 000,00 €
Ville	Emancip'Actions	8 000,00 €
Ville	Nutrition infantile	1 420,00 €
Total		124 700,00 €

Sur la base de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'administration de :

- **AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à verser les subventions aux établissements scolaires et publics ci-dessus désignés.

**Le Conseil d'administration, Après en avoir délibéré,
(Vote),**

- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Président ou son représentant, à verser les subventions aux établissements scolaires publics ci-dessus

désignés.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure,
représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signés au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
La Vice-présidente,

Maryline DESLANDES